




Fiche signalétique



Limex / Dissolvant puissant restes de ciment

Section 1. Identification du produit chimique et de la compagnie

Manufacturier	: HG International b.v.	Code	: 1711064
Adresse	: Damsluisweg 70 1332 EJ Almere	No de fiche signalétique	: 1.13
Pays	: Pays-Bas	Date de validation	: 5/19/2010.
No de téléphone:	: +31 (0)36 54 94 700	Date d'impression	: 5/19/2010.
Fax	: +31 (0)36 54 94 744	Nom du responsable	: P. Stienstra
Internet:	: www.hg.eu	No de téléphone:	: +1.705.726.5445
Fournisseur	: Solstrand Trading	Fax	: +1.705.734.0857
Adresse	: 60 Lockhart road Barrie, Ontario L4N 9G8	Pays	: Canada
Utilisations	: Élimine le voile de ciment tenace sur, entre autres, les carreaux de céramique, les dalles, les pierres naturelles non calcaires comme l'ardoise, le granit, le grès et le quartzite		
 En cas d'urgence	: Chem. Tel Inc. (813) 248 0585 or Toll free (800) 255 3924		

Section 2. Composition et information sur les ingrédients

Nom	No CAS	% en poids	Limites d'exposition
Clorure d'hydrogène	7647-01-0	5 - 15	Non disponible.
Acide sulfamidique	5329-14-6	1 - 5	Non disponible.
alcohols, c11-14-iso-, c13-rich, ethoxylated	78330-21-9	1 - 5	Non disponible.

Section 3. Identification des risques

État physique et Apparence : Liquide.

Vue d'ensemble des urgences : DANGER

CORROSIF.
PROVOQUE DES BRÛLURES DU TUBE DIGESTIF, DES YEUX ET DE LA PEAU.
Irritant pour les voies respiratoires.
Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements.
Éviter d'inhaler les vapeurs du produit.
Ne pas ingérer.
Ne pas mélanger avec [***]. Agent de blanchiment de chlore
Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Voies d'absorption : Contact cutané. Contact avec les yeux. Inhalation. Ingestion.

Effets aigus potentiels sur la santé

Yeux : Gravement corrosif pour les yeux. Provoque de graves brûlures.

Peau : Gravement corrosif pour la peau. Provoque de graves brûlures.

Inhalation : Dégagement possible de gaz, vapeur ou poussière très irritants ou corrosifs pour le système respiratoire.

Ingestion : Peut causer des brûlures à la bouche, à la gorge et à l'estomac.

Effets chroniques potentiels sur la santé : **EFFETS CANCÉROGÈNES**: Classé A4 (Ne peut être classifié pour l'homme ou l'animal.) selon OU par ACGIH, 3 (Ne peut être classifié pour l'homme.) selon OU par CIRC [Clorure d'hydrogène].

EFFETS MUTAGÈNES: Non disponible.

EFFETS TÉRATOGENES: Non disponible.

Conditions médicales aggravées par une surexposition : Une exposition répétée ou prolongée aux embruns ou au brouillard peut entraîner une irritation chronique des yeux et une grave irritation de la peau. Une exposition répétée ou prolongée aux embruns ou au brouillard peut entraîner une irritation des voies respiratoires conduisant à de fréquentes infections des bronches.

Suite à la page suivante

Signes/symptômes de surexposition : Surexposer can se terminer par violent irritation de yeux , écorcher , respiratoire étendue ou ingestion système.

[Voir Information toxicologique \(section 11\)](#)

Section 4. Premiers soins

Contact avec les yeux : Consulter un médecin immédiatement. Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Continuer à rincer pendant au moins 10 minutes. Les brûlures chimiques doivent être traitées rapidement par un médecin.

Contact avec la peau : Consulter un médecin immédiatement. Laver la peau contaminée à l'eau et au savon. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Lavez les vêtements contaminés à fond avec de l'eau avant de vous déshabiller ou portez des gants. Continuer à rincer pendant au moins 10 minutes. Les brûlures chimiques doivent être traitées rapidement par un médecin. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver soigneusement les chaussures avant de les remettre.

Inhalation : Consulter un médecin immédiatement. Transporter la personne incommodée à l'air frais. Garder la personne au chaud et allongée. En l'absence de respiration, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, il faut que du personnel qualifié administre la respiration artificielle ou de l'oxygène. Le bouche-à-bouche peut se révéler dangereux pour la personne portant secours. Si la personne est inconsciente, la placer en position de rétablissement et consulter un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon. En cas d'inhalation de produits de décomposition dans un feu, des symptômes peuvent se manifester à retardement. La personne exposée peut nécessiter une surveillance médicale pendant 48 heures.

Ingestion : Consulter un médecin immédiatement. Laver la bouche avec de l'eau. Enlever les prothèses dentaires s'il y a lieu. Transporter la personne incommodée à l'air frais. Garder la personne au chaud et allongée. En cas d'ingestion de la matière et si la personne exposée est consciente, lui donner de petites quantités d'eau à boire. Arrêter si la personne se sent malade car des vomissements peuvent être dangereux. NE PAS faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. En cas de vomissements, garder la tête basse afin d'éviter la pénétration du vomi dans les poumons. Les brûlures chimiques doivent être traitées rapidement par un médecin. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. Si la personne est inconsciente, la placer en position de rétablissement et consulter un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.

Note au médecin traitant : Non disponible.

Section 5. Mesures de lutte contre l'incendie

Inflammabilité du produit : Ininflammable.

Température d'auto-inflammation : Non applicable.

Point d'éclair : Non applicable.

Limites d'inflammabilité : Non applicable.

Produits de la combustion : Non applicable.

Risques d'incendie en présence de substances diverses : Non applicable.

Risques d'explosion en présence de substances diverses : Risque d'explosion du produit en présence de choc mécanique : Non disponible. Risques d'explosion du produit en présence de décharges électriques : Non disponible.

Appareils et méthodes de lutte contre les incendies : Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants.
En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate.
Si ce produit est chauffé ou se trouve au contact du feu, une augmentation de pression se produit et le conteneur peut éclater.

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu : Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.

Remarque spéciale sur les risques d'incendie : Non-combustible.

Remarque spéciale sur les risques d'explosion : Aucune remarque additionnelle.

Section 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- Précautions individuelles** : Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. NE PAS TOUCHER ni marcher dans le produit répandu. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).
- Précautions environnementales** : Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air)
- Méthodes de nettoyage** : Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. S'approcher des émanations par l'amont. Empêcher la pénétration dans les égouts, les cours d'eau, les sous-sol ou les zones confinées. Éliminer les déversements dans une station de traitement des effluents ou procéder de la façon suivante. Contenir les fuites et les ramasser à l'aide de matières absorbantes non combustibles telles que le sable, la terre, la vermiculite, la terre à diatomées. Les placer ensuite dans un récipient pour élimination conformément à la réglementation locale (voir section 13). La substance déversée peut être neutralisée avec du carbonate de sodium, du bicarbonate de sodium ou de l'hydroxyde de sodium. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Le matériel absorbant contaminé peut poser le même danger que le produit déversé. Nota : Voir section 1 pour de l'information relative aux urgences et voir section 13 pour l'élimination des déchets.

Section 7. Manutention et entreposage

- Manutention** : Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou traité. Les personnes travaillant avec ce produit devraient se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Ne pas mettre en contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Ne pas ingérer. Si au cours d'une utilisation normale, la substance présente un danger respiratoire, une ventilation adéquate ou le port d'un appareil respiratoire est obligatoire. Garder dans le conteneur d'origine ou dans un autre conteneur de substitution homologué fabriqué à partir d'un matériau compatible et tenu hermétiquement clos lorsqu'il n'est pas utilisé. Tenir à l'écart des bases. Les conteneurs vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Ne pas réutiliser ce conteneur.
- Entreposage** : Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer dans le contenant original à l'abri de la lumière solaire, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir la section 10), de la nourriture et de la boisson. Séparer des bases. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

Section 8. Contrôle de l'exposition et protection individuelle

Système de contrôle technique : Prévoir une ventilation renforcée ou toute autre sécurité intégrée afin de maintenir les concentrations de vapeurs en suspension dans l'air inférieures à leurs limites respectives d'exposition professionnelle.

Protection individuelle

- Yeux** : Recommandé: lunettes de sécurité avec écrans de protection latéraux
- Peau** : Recommandé: Uniforme de travail ou veste de laboratoire.
- Respiratoire** : Recommandé: Les conditions d'utilisation normales et prévues du produit ne nécessitent pas l'emploi d'un respirateur.
- Mains** : >8 heures (temps de protection): Gants en caoutchouc butyl.
- Autre protection** : Non disponible.

Équipement de protection individuelle (Pictogrammes) :



Protection individuelle lors d'un grand déversement : Lunettes étanches anti-éclaboussures. Vêtement de protection complet. Bottes. Gants. Les vêtements de protection suggérés pourraient ne pas assurer une protection suffisante. Consulter un spécialiste avant de toucher à ce produit.

Nom du produit

Clorure d'hydrogène
Acide sulfamidique
alcohols, c11-14-iso-, c13-rich, ethoxylated

Limites d'exposition

Non disponible.
Non disponible.
Non disponible.

[Consulter les responsables locaux compétents pour connaître les valeurs considérées comme acceptables.](#)

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

État physique et Apparence : Liquide.

Couleur : Incolore à jaune pâle. (Pâle.)

Odeur : Acide acétique.

pH : <1 [Acide.]

Densité relative : 1.071 g/cm³

Viscosité : Dynamique: Plus haute valeur connue: 157 cP (alcohols, c11-14-iso-, c13-rich, ethoxylated)

Solubilité : Soluble dans les substances suivantes: l'eau froide, l'eau chaude.

Point d'éclair : Non applicable.

Caractéristiques d'explosivité : Risque d'explosion du produit en présence de choc mécanique : Non disponible. Risques d'explosion du produit en présence de décharges électriques : Non disponible.

Propriétés oxydantes : Non applicable.

Remarques physico-chimiques : Non disponible.

Section 10. Stabilité et réactivité

Stabilité et réactivité : Le produit est stable.

Conditions d'instabilité : Non disponible.

Incompatibilité avec différentes substances : Très réactif avec Agent de blanchiment de chlore Réactif avec les alcalins et les métaux

Produits de décomposition dangereux : Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes: composés halogénés, oxydes de carbone (CO, CO₂)

Polymérisation Dangereuse : Ne se produira pas.

Section 11. Information toxicologique

Acide sulfamidique	DL50	3160 mg/kg	Orale	Rat
	DL50	1050 mg/kg	Orale	Cochon d'Inde
	DL50	1312 mg/kg	Orale	Souris
alcohols, c11-14-iso-, c13-rich, ethoxylated	DL50	200 à 2000 mg/kg	Orale	Rat

Effets chroniques sur les humains :
: **EFFETS CANCÉROGÈNES**: Classé A4 (Ne peut être classifié pour l'homme ou l'animal.) selon OU par ACGIH, 3 (Ne peut être classifié pour l'homme.) selon OU par CIRC [Clorure d'hydrogène]. Contient des produits causant des lésions aux organes suivants : peau, yeux.

Autres effets toxiques sur les humains : Extrêmement dangereux par la voie d'exposition suivante: de contact cutané (irritant), contact avec les yeux (irritant).
Dangereux par la voie d'exposition suivante: de contact cutané (corrosif), contact avec les yeux (corrosif), d'inhalation (irritant pour les poumons, action corrosive sur les poumons).

Remarque spéciale sur la toxicité pour les animaux : Très faible toxicité pour les humains ou animaux. (alcohols, c11-14-iso-, c13-rich, ethoxylated)

Remarque spéciale sur les effets chroniques sur les humains : Non disponible.

Suite à la page suivante

Remarque spéciale sur les autres effets toxiques sur les humains : Non disponible.

Effets spécifiques

Effets cancérogènes : Aucun effet important ou danger critique connu.

Effets mutagènes : Aucun effet important ou danger critique connu.

Toxicité au niveau reproductif : Aucun effet important ou danger critique connu.

Section 12. Information sur l'écologie

Acide sulfamidique	PIMEPHALES PROMELAS (CL50)	96 heure(s)	>14.2 mg/l
	Pimephales promelas (CL50)	96 heure(s)	70.3 mg/l
alcohols, c11-14-iso-, c13-rich, ethoxylated	Flore (CE50)	72 heure(s)	1 à 10 mg/l
	LEUCISCUS IDUS (CL50)	96 heure(s)	1 à 10 mg/l
	Invertébrés aquatiques. (CL50)	48 heure(s)	1 à 10 mg/l

DBO et DCO : Non disponible.

Biodégradable/OCDE : Biodégradable

Mobilité : Non disponible.

Produits de dégradation : Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes: oxydes de carbone (CO, CO₂), composés halogénés.

Toxicité des produits de biodégradation : Les produits de dégradation sont aussi toxiques que le produit lui-même.

Remarque spéciale sur les produits de biodégradation : Non disponible.


Section 13. Considérations lors de l'élimination

Information sur les déchets : Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que possible. Éliminer le surplus et les produits non recyclables par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. La mise au rebut de ce produit, des solutions et de tous les co-produits doit obéir en permanence aux dispositions de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et demeurer conforme aux exigences des pouvoirs publics locaux. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts.





Répartition des déchets : Non disponible.

[Consulter les autorités locales ou régionales.](#)

Section 14. Information relative au transport

Information sur la réglementation	Numéro NU	Nom d'expédition correct	Classe	Groupe de conditionnement	Étiquette	Autres informations
Classification pour le DOT	1760	UN 1760, CORROSIVE LIQUID , N.O.S., (Hydrochloric Acid, 10%, mixture) Class 8, PG III (Clorure d'hydrogène, Acide sulfamidique)	8	III		Quantité limitée Oui. Dispositions particulières Limited Quantity for inner packages less than 4 liters Remarques du déclarant / fabricant ORM-D / CONSUMER COMMODITY for inner packages less than 4 liters

Suite à la page suivante

Classification pour le TMD	1760	UN 1760, CORROSIVE LIQUID , N.O.S., (Hydrochloric Acid, 10%, mixture) Class 8, PG III (Clorure d'hydrogène, Acide sulfamidique)	8	III		Dispositions particulières ORM-D / CONSUMER COMMODITY Remarques du déclarant / fabricant Quantité limitée
Classe ADR/RID	1760	UN 1760, "dangerous goods in limited quantities of class 8", III, ADR Mélange	8	III		Numéro d'identification du danger 80 Quantité à déclarer 12 Remarques du déclarant / fabricant Limited quantity for upto 3 litre inner packing Else; UN 1760, CORROSIVE LIQUID, N.O.S., (Hydrochloric acid, 10%, mixture), class 8, III, ADR
Classe IMDG	1760	"dangerous goods in limited quantities of class 8" UN 1760, PG III Mélange	8	III		Programmes d'urgence ("EmS") 8-15 Quantité à déclarer 30 Remarques du déclarant / fabricant Limited quantity for upto 1 litre inner packing Else; UN 1760, CORROSIVE LIQUID, N.O.S., (Hydrochloric acid, 10%, mixture), class 8, PG III
Classe IATA-DGR	1760	"dangerous goods in limited quantities of class 8" UN 1760, PG III Mélange	8	III		Remarques du déclarant / fabricant Dangerous goods in limited quantities

Section 15. Information réglementaire

SIMDUT (Canada) : Classe E: Liquide corrosif.
Aucun produit n'a été trouvé.

Réglementations Internationales

EINECS : Non disponible.

Suite à la page suivante

DSCL (CEE) : R34- Provoque des brûlures.
R37- Irritant pour les voies respiratoires.

Listes internationales : Non disponible.

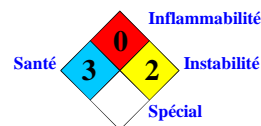
Section 16. Renseignements supplémentaires

Renseignements à indiquer sur l'étiquette : CORROSIF.
PROVOQUE DES BRÛLURES DU TUBE DIGESTIF, DES YEUX ET DE LA PEAU.
Irritant pour les voies respiratoires.

Hazardous Material Information System (États-Unis)

Santé	*	3
Risques d'incendie		0
Réactivité		2
Protection individuelle		B

National Fire Protection Association (États-Unis)



Références : Non disponible.

Autres considérations spéciales : Non disponible.

Date d'impression : 5/19/2010.

Date d'édition : 5/19/2010.

Date de publication précédente : Aucune validation antérieure.

Version : 1.13

Avis au lecteur

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières.

Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.